

## ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS DU SGV : LES RESULTATS

**Avec 98,42 % de votants,  
forte mobilisation des vignerons pour leur Syndicat !**



SYNDICAT GÉNÉRAL  
DES VIGNERONS  
DE LA CHAMPAGNE

Près de 700 délégués de sections locales étaient invités ce vendredi 15 janvier à élire leurs administrateurs au cours d'assemblées régionales. Plus de 98 % se sont exprimés et ont désigné leurs représentants au conseil d'administration. De l'avis de tous, ces élections se sont déroulées

dans la sérénité. Chacun de reconnaître la qualité de leur organisation. Dans leurs déclarations, l'ensemble des candidats ont rappelé leur détermination à se rapprocher de leurs sections et à les faire vivre. Ils ont aussi exprimé leurs attentes vis-à-vis de l'action syndicale.

Prenons acte des remarques et avançons.

Récemment, certains se posaient encore la question du sentiment d'appartenance des vignerons à leur Syndicat? Qu'ils n'en doutent plus.

Plus d'une centaine de réunions sur le terrain, des sections endormies désormais réveillées, une assemblée générale jamais égalée en terme de participants, des statuts désormais « appris par cœur » par les vignerons... Tout cela fait partie désormais de l'histoire du Syndicat.

En un peu plus de 50 jours, le SGV a écrit une page importante de son existence.

Ce contexte exceptionnel a mis en lumière ce qui a toujours fait la vie du SGV : des sections locales élues tous les deux ans dans les villages, des administrateurs élus tous les 4 ans, des membres du bureau et le président élus tous les 2 ans. Les vignerons se sont réappropriés les échelons de la pyramide syndicale : adhérent, section locale, délégué de section, administrateur et enfin président du Syndicat général des vignerons.

Le 19 janvier prochain, les administrateurs fraîchement élus se retrouveront au SGV pour apprendre à se connaître et pour (re) découvrir les rouages du Syndicat : ses missions, son fonctionnement, ses services mais aussi ses locaux.

Dans les jours suivants, ils éliront le président et le bureau (trois vice-présidents — Aisne, Aube et Marne —, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier, un trésorier adjoint et trois autres membres).

### Ce que le SGV a mis en œuvre

Afin de faire face à un contexte exceptionnel, le Syndicat a mobilisé des moyens importants afin que les délégués de sections puissent remplir pleinement leur rôle d'électeurs :

— Près de 22000 vignerons ont reçu à partir du 8 janvier un supplément de La Champagne Viticole consacré aux élections : noms des candidats, rappel des modalités de vote et de répartition des délégués de section locale par région.

— Une mobilisation des vignerons sans précédent a eu lieu à travers des réunions dans chaque commune.

— Face au nombre important (et inédit) de candidatures, il a été demandé à chaque candidat de se présenter et d'expliquer les motivations de son engagement en quelques lignes. Le Syndicat a fait parvenir ainsi aux présidents de sections locales ces éléments d'information sur les candidats de chacun de leur secteur.

— Pour la transparence et le bon déroulement des élections, un règlement des élections a été rédigé, ratifié et communiqué aux présidents de sections et aux candidats.

— Depuis le 5 janvier 2010, un espace consacré aux élections et réservé aux adhérents a été ouvert sur le site [www.sgv-champagne.fr](http://www.sgv-champagne.fr) : statuts du Syndicat, communiqués de presse, règlement des élections...

Toutes ces actions ont requis une forte mobilisation des collaborateurs du Syndicat général des vignerons, soulignant s'il en était encore besoin, l'attachement des salariés pour la structure.

### Quelques chiffres à retenir des élections

— Nombre de candidats (rappel) : 92.

— Nombre de délégués votants :

• 98,42 % de délégués ayant exprimé leur vote,

• 686 délégués ayant exprimé leur vote.

— 17 nouveaux administrateurs (sur 45) entrent au conseil.